

Ford. Les 850 salariés de l'usine Blanquefort seront fixés sur leur sort le 28 janvier prochain



Un message de contestation des salariés de l'usine de Ford à Blanquefort, en Gironde (Photo d'illustration). | NICOLAS TUCAT / AFP

Ouest-France avec AFP

Modifié le 11/01/2019 à 16h07

Publié le 11/01/2019 à 15h37

Les négociations se poursuivent entre Ford et l'administration. En effet la décision de la Direccte, la direction du travail, portant sur l'homologation du plan social de Ford, sera connue d'ici le 28 janvier. Un plan de sauvegarde qui concerne toujours 850 salariés du site de Blanquefort en Gironde

L'administration a annoncé vendredi qu'elle avait jusqu'au 28 janvier pour homologuer ou non le « **plan de sauvegarde de l'emploi** » soumis par Ford pour son usine aux 850 emplois de Blanquefort (Gironde), que le constructeur automobile américain veut fermer.

La Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (Direccte) de Nouvelle-Aquitaine avait déclaré lundi le dossier de Ford incomplet.

Selon un communiqué de la Direccte, Ford a fourni les éléments complémentaires le même jour et la Direccte « **dispose désormais de 21 jours à compter du 7 janvier pour conduire l'instruction du dossier et rendre une décision** », a-t-elle affirmé.

Mi-décembre, Ford avait refusé une offre de reprise de l'usine de boîtes de vitesse formulée par la société franco-belge Punch-Powerglide, pourtant appuyée par l'État et les syndicats, qui ont accepté des conditions de travail moins favorables. Le constructeur avait alors déposé son plan social le 21 décembre.

Une opportunité de plus pour le repreneur potentiel

La décision de Ford, qui était implanté à Blanquefort depuis 1972, avait provoqué une levée de boucliers générale, jusqu'au président de la République qui avait jugé l'attitude du constructeur « **hostile et inacceptable** ». Depuis, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a assuré que « **les discussions continuaient** » pour convaincre Ford de ne pas fermer son usine et que l'État restait prêt à la racheter pour la revendre au repreneur Punch, dont il juge l'offre de reprise « **solide industriellement** ».

Les syndicats ont accueilli ce vendredi 11 janvier le délai nouveau communiqué par la Direccte comme une opportunité de plus pour Punch de « **consolider encore son offre** ». « **Par exemple en produisant des lettres d'intention (de commandes de boîtes de vitesse) de la part de constructeurs** », démontrant « **clairement que le business plan peut être mis à exécution** », a expliqué Vincent Alauze, délégué CGT de Ford-Blanquefort.

Une rencontre entre des représentants de l'intersyndicale et de Punch-Powerglide est prévue fin janvier, a-t-on précisé de source syndicale. Jeudi 10 janvier, Ford a annoncé une vaste réorganisation de ses activités en Europe, qui se traduira par des suppressions d'emplois, que le constructeur n'a pas chiffrées, afin de relancer une compétitivité jugée insuffisante